

**Haut Comité Français  
pour la Défense Civile et Economique  
des Pays de la Loire**

Nantes, le 26 Mars 2003

**UN NOUVEL AEROPORT  
A NOTRE DAME DES LANDES**

Le H.C.F.D.C.E. des Pays de la Loire a mené une réflexion sur le projet de création d'un nouvel aéroport dans l'Ouest en fonction du double objet de l'association : défense civile (sécurité), défense économique.

En effet, le présent propos n'est pas d'investir une quelconque recherche de meilleur site possible pour un éventuel nouvel aéroport international, mais d'engager une réflexion sur la nécessité ou non de ce dernier, eu égard aux conditions générales d'exercice de l'actuel équipement de "Nantes Atlantique". A cette question, selon le développement qui suit, nous répondons résolument par l'affirmative, pour des raisons fondamentalement sécuritaires touchant le cœur de l'Agglomération Nantaise, sans en oublier l'impact économique.

Nous adhérons, tout naturellement, à l'implantation sur le site de Notre Dame des Landes, celui-ci ayant fait l'objet d'une anticipation plus que trentenaire au plan de la maîtrise foncière, et paraissant, à l'évidence, répondre à un grand nombre de critères favorables de toute nature, à l'échelle de la métropole de Nantes Saint-Nazaire, comme celle de tout le Grand-Ouest.

**I. Le H.C.F.D.C.E. et la sécurité**

L'augmentation du trafic aérien à l'aéroport de Nantes Atlantique (même si elle n'est pas conforme aux prévisions, mais cela est sans doute dû aux événements récents), le survol, du centre ville de plus de 250 000 habitants, d'une agglomération de plus de 500 000 habitants présentent des risques qui ne font que s'accroître. D'autant plus que le guidage tout temps d'un plus grand nombre d'avions entraînera un survol plus important à faible altitude.

Il est donc urgent de créer un nouvel aéroport situé dans une zone proche de l'agglomération nantaise, mais ne présentant pas ces inconvénients. Le secteur de Notre Dame des Landes, site choisi il a plus de 30 ans parmi 9 autres sites, même si les conditions générales ont évolué, paraît présenter les critères les meilleurs à ce titre :

- ↳ Population concernée bien moins nombreuse,
- ↳ Plateau dégagé,
- ↳ Conditions climatiques locales (comparativement aux autres sites envisagés).

## II. Le H.C.F.D.C.E. et l'économie

Tous les ratios, indicateurs, statistiques économiques montrent que la création d'un nouvel aéroport à caractère international est un des éléments essentiels dans un ensemble plus complet pour assurer le développement portuaire, l'urbanisation et le développement des villes moyennes, les transports de tous ordres, la création d'emplois dans les secteurs d'activités:

- ↳ Primaires avec l'agriculture et la pêche,
- ↳ secondaires avec les industries Aéronautiques, Navales et les PME-PMI,
- ↳ Tertiaire avec les services, la banque, la bourse, sans oublier le tourisme, le culturel, le patrimonial, le sportif. A cela s'ajoute l'implantation de centres de décision.

Implanté au cœur même d'un vaste espace formé par trois régions : Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charente, cet aéroport sera le moteur attendu d'un vrai désenclavement économique. En effet, il suffit de mentionner l'Arc atlantique qui intéresse tout le littoral atlantique pour voir qu'un aéroport situé en son cœur, à proximité de l'agglomération Nantes - Saint-Nazaire est de nature à favoriser le développement de cette façade. Cet aéroport aura un effet d'entraînement et de levier, attractif tant sur le plan intérieur que sur le plan extérieur pour un bon quart du pays, sans omettre, bien sûr, les échanges européens, et ne pourra que favoriser l'implantation de **l'Agence Européenne de Sécurité Maritime**.

Dans cet problématique, le H.C.F.D.C.E. se déclare opposé à une fermeture pure et simple pour des raisons évidentes liées à un maintien des activités industrielles du Sud-Loire, aéronautiques et autres.

### **III. Autres arguments déterminants**

Le H.C.F.D.C.E. remarque que la création de ce nouvel aéroport, s'inscrit dans un contexte de développement durable, de décentralisation et de déconcentration voulu par les pouvoirs publics.

Egalement l'augmentation inéluctable du Trafic à Nantes Atlantique conduira très vite à une agression sonore intolérable pour les importantes populations survolées.

Enfin le site devrait pouvoir être facilement raccordé aux réseaux routiers et ferroviaires.

#### **En conclusion :**

La création de ce nouvel aéroport s'impose donc, dans l'urgence, et le site de Notre Dame des Landes paraît le mieux situé à cet égard.

Si le site devait être remis en cause, il faudrait 10 à 15 ans de nouvelles études, discussions, délibérations, etc. Cela constituerait évidemment un frein au développement et une perte énorme de vitalité pour l'Ouest.

C'est pourquoi, le H.C.F.D.C.E. des Pays de la Loire ne peut que se montrer favorable à un tel projet porteur d'avenir.